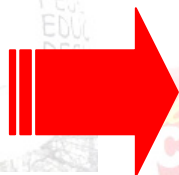




# Le SNPEFP-CGT

## Une force, avec vous !

A votre avis,  
pourquoi la CGT  
est-elle la première  
organisation de  
salariés en  
France ?



La CGT, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions rassemblés autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité.

Le syndicalisme confédéré est, aujourd'hui plus encore, la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre les garanties sociales, l'éducation, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles, les services publics acquis notamment de la Libération et garants de l'égalité sur l'ensemble du territoire.

La CGT est présente sur toutes les questions de société. Elle propose de se rassembler et d'apporter des réponses collectives. Ainsi, par exemple, elle mène la lutte avec le RESF (réseau éducation sans frontières) pour le droit à l'éducation et la régularisation des « sans papiers ».

### CCMD : un rôle important

La Commission Consultative Mixte Départementale est consultée sur :

- Les promotions et changements d'échelon,
- Les mutations et les nominations,
- Les sanctions disciplinaires des enseignants,
- Les congés de formation.

Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT.

Ils défendent chaque dossier en toute indépendance vis-à-vis des institutions.

### Une force syndicale dans le Privé et le Public

Le Syndicat CGT Enseignement Privé appartient à la Fédération de l'Education CGT où se retrouvent des enseignants du Public et du Privé pour défendre un système éducatif de qualité

### Des convictions laïques

Pour la CGT, seuls la laïcité et le respect de la liberté de conscience sont garants d'une éducation de qualité pour tous.

### Pour une véritable alternative :

- Egalité de salaire net et de retraite avec nos collègues du public, avec nos collègues du 2<sup>nd</sup> degré,
- Véritable garantie d'emploi à temps complet.
- Arrêt des suppressions d'emploi,
- Augmentation du nombre de postes aux concours,
- Vrai droit à la mutation.

**Une seule solution, une seule garantie :  
le statut de fonctionnaire,  
dans un seul service public d'éducation**



**CCMD 2010**  
**Votez CGT**



**VOTE PAR CORRESPONDANCE UNIQUEMENT :**  
Le cachet de la poste ne faisant plus foi, postez  
impérativement votre bulletin de vote  
avant le 25 janvier !

# Avec vous, le SNPEFP-CGT

## Dénonce,



- ➔ la **politique du gouvernement** dans l'Éducation Nationale et vis-à-vis de l'ensemble des personnels rémunérés par l'Etat (suppression de postes, gel des salaires...),
- ➔ la **réforme DARCOS** qui a supprimé 24 demi-journées (72H) de classe aux élèves. Elle désorganise les écoles et impose des journées interminables aux élèves concernés par l'Aide Personnalisée,
- ➔ le **recours aux heures supplémentaires** pendant les vacances (stages de soutien) comme seule réponse à la baisse du pouvoir d'achat,
- ➔ l'**existence de la 28<sup>ème</sup> heure**. Elle ne fait pas partie des obligations qu'exige l'Etat. Elle doit rester du domaine exclusif du bénévolat.
- ➔ le **pré-accord** : cet entretien d'embauche n'a pas lieu d'être pour des agents publics de l'Etat. Les considérations politiques, religieuses, philosophiques ne doivent pas être abordées, ce qui est bien trop souvent le cas ...

## Propose,



- ➔ une véritable **égalité de traitement** avec les collègues du public : salaires nets et retraites (actuellement plus élevés de 10% pour nos collègues fonctionnaires).
- ➔ **des passerelles avec l'enseignement public** sans préjudice de carrière,
- ➔ l'**instauration d'un concours unique** de recrutement public-privé,
- ➔ l'**accès au CDI** des enseignants « laissés pour compte » (dans les IME, IMPro sous contrat simple) qui restent en CDD et rémunérés au SMIC
- ➔ le droit à la formation exclusivement sur nos temps travaillés.
- ➔ un avancement au rythme le plus rapide pour tous pour éviter des écarts conséquents de salaire en fin de carrière

## Agit,



- ➔ pour la création d'un **statut de contractuels-remplaçants**, qui, seule, permettrait de lutter contre la précarité des suppléants,
- ➔ pour le paiement des heures de coordination en IME et ITEP,
- ➔ un vrai métier, une vraie formation pour les AVS
- ➔ pour **faire respecter** dans l'enseignement privé les textes en vigueur dans l'Éducation Nationale (indemnités, conditions de service...),
- ➔ en siégeant dans les commissions qui traitent de la carrière des enseignants, notamment **pour l'emploi des maîtres**,
- ➔ auprès des pouvoirs publics et des institutions privées,
- ➔ dans un cadre intersyndical avec les organisations de l'enseignement privé ou public, les associations ou les collectifs ...

## Gagne,



- ➔ le **droit de vote des suppléants pour ces élections**,
- ➔ la désignation des délégués syndicaux enseignants et le paiement des heures de délégation par les établissements,
- ➔ la renégociation de l'indemnité de départ en retraite et l'alignement de la protection sociale (de la prévoyance) des DA sur celle des maîtres contractuels,
- ➔ pour de nombreux maîtres, à l'amiable ou en justice, l'**amélioration de leur situation** et de leurs conditions d'exercice...

## Voter pour la CGT, c'est faire le choix :

- 👍 d'un **syndicat laïc et indépendant des institutions**,
- 👍 d'une **équipe dynamique dans notre région**,
- 👍 d'une **organisation reconnue et représentative**.

## Contactez-nous :

### Secrétariat National du SNPEFP-CGT

SNPEFP-CGT

Case 544 - 263 rue de Paris

93515 MONTREUIL Cédex

Tél : 01 42 26 55 20

Mail : [contact@snpefp-cgt.org](mailto:contact@snpefp-cgt.org)

## Retrouvez, en ligne :

- notre affiche et nos documents de campagne,
- chaque mois, le panneau infos,
- des guides spécifiques par catégorie de personnel...